

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019

NANTES

Présents : Joël PINEAU -Philippe LEBLOND - Jacques LEFEVRE— Marie Claire DOUET - Gaëlla BOHN –Hélène TURAN – Pascal DREAN– Frédéric DABIN – Guy COCHARD – Patricia ROUSEAU- François ANCE – Denis VAUPRE – Arnaud GENDRY – Valérie BOSSIS – Frédéric LEGAL- Sylvie HELLARD – Fabrice MANDIN – Karim TOUATI -

Assistent : - Christophe BODIN (Directeur) – Géraldine TABART (Assistante) – Jean François DENEUX (Pdt 49) – Philippe SABOUREAU (représentant CD 53) – Nicole BONNAUD (Secrétaire Honoraire)

Excusés : - Léa PINEAU- Marielle CHAIGNEAU -Isabelle POCHET -Pierre AUTRET - Thérèse SCHMID– Hédi ROMDANE - Dominique TROCHERIE (Pdt Honoraire) Micheline LUTIAU (secrétaire honoraire) – Jacques CHARDONNEAU (Pdt Vice Pdt Honoraire)

Absente : Anne DAR COURT (Pdte du CD 85)

Retenu à Paris pour un bureau FFN, Joël arrivera en retard, c'est Philippe LEBLOND qui accueille les Membres du Comité Directeur.

Nous accueillons Jean François DENEUX Pdt du CD 49 qui a pris la succession de Fabrice MANDIN qui est devenu Vice Président.

Nous accueillons également Philippe SABOUREAU, représentant du CD 53

HOMOLOGATION DU PV DU 20 SEPTEMBRE 2019 – NANTES

Après lecture et corrections par les membres du Comité Directeur, le PV est homologué.

E.R.F.A.N.

Christophe fait un bilan de la saison 2018/2019

Formations FFN : 47 stagiaires répartis comme suit :

- Assistant club : 3
- BF 1 : 28 dont 27 reçus et 1 abandon
- BF 2 : 12 dont 10 reçus et 2 en rattrapage
- BF 3 : 4 – 100 % de réussite

Formation Professionnelle :

- MSN : 3 inscrits – 3 reçus
- BP : 11 inscrits – 10 reçus
2 en parcours complet
- 6 stagiaires viennent du BF 2
- 1 pour 1 seul UC
- 1 abandon

BNSSA : 15 inscrits – 13 reçus

2 en échec :

1 refus de passer l'examen

1 échec sur le questionnaire

PSE1 : 3

PSE1 et PSE2 : formation continue

Ce qui fait un total de 79 stagiaires pour 2018/2019

Perspectives pour 2019/2020

BF : 37 inscrits

BPJEPS

La session a commencé depuis le 9 septembre.

Nous comptabilisons 16 candidats sur 18 que l'on peut accueillir.

7 en parcours complet.

7 en parcours allégé (1 UC venant des BF 1 et BF2)

2 MSN (UC manquant) dont 1 en apprentissage

BNSSA : 20 inscrits à ce jour.

A développer le NFS et le NFBE

A développer également : BF

Taxe d'apprentissage : Nous avons obtenu le n° UAI pour la mise en place de ce dossier ; mais celle-ci sera effective pour le 15 septembre 2020.

DEJEPS : Dossier en cours de réalisation

DEJEPS – BF 4 en collaboration avec la Bretagne

DEJEPS – BF 4 en natation artistique en collaboration avec l'Occitanie

En février 2018, nous avons été référencés au DATADOCK pour obtenir des financements avec les OPCO. Pour continuer à obtenir des financements il faut maintenant avoir le LABEL QUALITE, c'est un gros travail, et pour que l'on soit certifié, il faut faire un Audit qui a un coût (2500 €) cela engendrera une augmentation sur les formations.

Nouveauté : nous travaillons cette année avec le CFA apprentissage (sport et Animation des Pays de la Loire)

E.T.R.

Cette année les CAF fonctionnent avec leur propre budget.

Christophe a rencontré quelques entraîneurs (44 – 49 – 72), il faut que l'ETR soit en corrélation avec la contractualisation et le plan de développement. Il faut donner une ligne directrice à ce plan de développement pour que l'on puisse obtenir des financements auprès la DR et du Conseil Régional

Nos priorités :

- Faire évoluer le projet sportif
- Développer la Ligue « citoyenne et engagée » sur tout le territoire.
- Développer l'organigramme présenté lors du précédent comité Directeur ; 2 membres du comité directeur (Hélène et Frédéric) se sont positionnés.

Tout est mis en place, il faut maintenant développer et structurer

PREPARATION A.G 11 JANVIER 2020-ANTIGNY

Etude des rapports d'activités : Les rapports ont été transmis aux membres du Comité Directeur pour lecture ; Un tour de table est fait pour d'éventuels commentaires sur ces dits rapports.

Ils sont tous homologués et paraîtront dans le spécial A.G.

Intervention de Joël PINEAU sur les modalités d'organisation la prochaine A.G.Elective. 2020.

Elle comprendra deux parties :

Une le matin consacrée à l'élection du futur comité directeur de la ligue de son Président et de ses représentants aux A.G. FFN ; l'autre l'après midi pour l'élection Fédérale par les clubs.

Les différentes modalités et dates vous seront communiquées lorsque la FFN aura validé la procédure.

Il est fortement conseillé que les départements et les clubs fassent leur AG respective avant celle de la Ligue.

RECOMPENSES BENEVOLES ET SPORTIFS

BENEVOLES :

Les Présidents (es) des commissions sportives ont transmis leurs propositions.

Pour les récompenses FFN, comme les années passées Joël s'est appuyé sur les propositions faites par les honoraires.

Diplôme de reconnaissance : Bernard BIRONNEAU – Anne DAR COURT LEZAT – Benoît DE RINCQUESEN Luc François – Karim TOUATI

Médaille de Bronze : Valérie BOSSIS – Arnaud GENDRY – Marie NEDELEC – Hélène TURAN -

Médaille d'Argent : Jean Pierre CHAFES – André LE CLOUT – Catherine MASSON – Philippe LEBLOND Camille BRAVARD

Médaille de Vermeil : Cette année, la Ligue des Pays de Loire a obtenu 2 médailles de Vermeil : Frédéric LEGAL – Bernard LEZE

SPORTIFS :

Les Présidents (es) des commissions sportives ont transmis leurs propositions en respectant leurs quotas respectifs ; Ces propositions ont été transmises aux membres du Comité Directeur ;

A L'avenir, il faudra réfléchir quant à ces remises de récompenses : peut-être organiser une SOIREE SPORTIFS, en invitant la presse, les partenaires....

Joël propose que les Présidents (es) de commissions se réunissent pour en discuter.

Il souhaite que cette nouvelle formule soit mise en place dès la saison prochaine.

POINT SUR LES DERNIERES REUNIONS

Séminaire des Maîtres : C'est la 1^{ère} fois que la FFN organise ce séminaire. Patricia ROUSSEAU a représenté la Ligue ; ce fut un séminaire intéressant.

Le spécial règlement « maîtres » a été envoyé et transmis à tous les clubs.

POINT SUR LES LICENCES

Voir doc. Ci-joint établi par Simon.

DEMISSION DE SIMON GUERIN

Simon a remis sa lettre de démission à Joël ; il démissionne pour raisons personnelles. Il quittera ses fonctions le 31 décembre.

La Ligue va faire appel à candidature et se rapprochera de la Direction Régionale Jeunesse et Sports car le poste de Simon était en partie financée (emploi CNDS).

Nous réajusterons la fiche de poste afin que celle-ci corresponde aux besoins de la Ligue.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

Water Polo

Le Championnat régional a démarré. Nous sommes à la Journée 4.

Concernant ce championnat, je dois préciser que le club de Fontenay le comte n'y figure pas. Celui-ci figurera probablement dans le calendrier de la Nouvelle aquitaine. En effet, la FFN autorise ces échanges pour cette saison, eu égard à l'éloignement géographique de certains clubs pour participer au championnat de leur ligue.

Les regroupements :

Certains clubs comme Angers, Cholet, La roche/yon, Laval, Saint Nazaire se sont positionnés pour l'organisation des regroupements régionaux U11, U13, U15.

Les dates choisies par Cholet pour les regroupements régionaux, 29 mars 2020 et 24 mai 2020 à partir de 13h.

Saint Nazaire a pris une option pour un dimanche au mois d'avril.

Angers propose les dates du 24 novembre 2019 et du 26 janvier 2020.

Il se peut qu'il organise également un Pass'compétition et un regroupement U11 au mois d'avril.

La Roche /Yon est partant pour organiser un regroupement en Vendée, Saint Nazaire choisira un dimanche en Avril pour cela.

Fontenay le comte pourrait organiser un regroupement. J'attends confirmation.

Avec Régis l'entraîneur de Laval la commission WP des PDL a établi un calendrier global, tenant compte des catégories d'âge.

Nous précisons bien que chaque club de la ligue des PDL peut choisir les dates qui l'arrangent en puisant dans ce calendrier polyvalent, selon l'effectif disponible U11, U13, U15 ou U17.

Afin de permettre à tous les jeunes de faire du POLO, nous autorisons les clubs qui ne disposent pas d'assez de joueurs dans une catégorie d'âge donnée à constituer des ententes.

Nous sommes également en train d'établir un calendrier pour les championnats de France U15 et U17 dans lesquels participeront nos joueurs ligériens.

Natation de course :

Les Interclubs se sont déroulés au Mans le 9 novembre dernier. Bonne organisation

Les résultats sont disponibles sur le site de la Ligue.

Fiche technique :

La fiche technique concernant La finale régionale des Jeunes le 21 et 22 décembre a été modifiée ; ajout pour les JEUNES 2 du 400 NL et 200 4 N

Record à Valider.

Un nageur Nazairien demande à la ligue de valider un temps effectué au 200 NL en 1.48.56 ; ce temps a été fait au Canada et correspond à un record régional.

Le comité directeur valide.

Natation artistique : Journée d'Automne nov. 2019

Belle compétition,

Un officiel Christine LALE arrive d'Occitanie et se licenciera à Nantes, elle va aider sur les recyclages de l'Interrégion et prendra en main la formation des officiels en Bretagne.

Joël s'étonne que l'affiche des JA n'apparaît aucun logo (ni la ligue, ni l'Interrégion). Marie Claire a déjà fait remonter l'info au CLL NANTES.

Championnat Régional des Maîtres : Patricia ROUSSEAU fait part de son mécontentement quant à la non participation des clubs de Cholet et Angers.

En parallèle nous avons reçu un mail du Club d'Angers qui organise son Meeting de l'Anjou Masters le 4 Janvier à la piscine Jean Bouin ; or celui ne peut être qualificatif pour les Championnats de France N2.

Le comité départemental du Maine et Loire demande donc à la Ligue des Pays de La Loire l'autorisation de requalifier ce meeting en Championnat afin que les nageurs puissent avoir une possibilité de se qualifier en cas de bonnes performances. Le Meeting de l'Anjou deviendrait : Championnat Départemental Maîtres de l'Anjou

Une réponse sera apportée au club par le Pdt de la Commission Sportive.

Eau Libre :

3 belles compétitions se déroulées pour le circuit régional. (Saumur, Craon, Savenay)

Fabrice MANDIN remercie et félicite Valérie pour ses connaissances en matière de règlement.

O.LIGEON souhaite s'investir pour le développement de l'eau libre

Labellisation :

Joël nous informe que tous les clubs labellisés vont recevoir prochainement un courrier de la FFN concernant les aides allouées.

Officiels :

Un recyclage est prévu courant février.

F. DABIN rencontre des soucis pour l'intégration dans extranet ; c'est normal l'application n'est pas encore mise en place.

Contrôle des comptes :

La réunion annuelle aura lieu le 14 décembre prochain à Angers (lors des Championnats de France)
A ce jour, le département 44 – 49 – 53 et 72 sont représentés. Nous sommes en attente d'un représentant du 85.

Aides Régionales :

La ligue a souhaité en fonction de ses possibilités financières réviser les aides mises en place pour les clubs labellisés. Ce document est validé par le Comité Directeur (cf : doc)

Mail De l'AS Carquefou.

Nous avons reçu un mail de Jérôme CORIC nous informant de sa participation en tant qu'officiel et nageur au Championnat de France des Maîtres en Martinique. Il sollicite la Ligue pour obtenir une aide.

Une réponse sera faite lui indiquant que la Ligue n'a pas pour habitude d'aider les membres d'un jury national qui sont pris en charge normalement par la FFN ou par l'organisateur (Ligue ou club). Nous lui conseillerons de se rapprocher de ces différentes instances.

Litige avec le CNM

Le club du Mans est redevable auprès de l'ERFAN et de la Commission Water Polo de diverses factures.

Malgré plusieurs relances, le club n'a toujours pas régularisé ; la ligue a envoyé un mail en leur expliquant que si le club ne paie pas, elle est en droit d'intervenir auprès de la FFN pour suspendre leurs activités telles que la prise de licences/engagements sur les différentes compétitions et ce à tous les niveaux.

En ce qui concerne le Water Polo cela vient d'être régularisé.

Reste 4000€ d'impayés pour l'ERFAN

Le club demande une ristourne, car Jérémy DEZERE n'a pas soldé sa formation auprès de l'ERFAN

Etant donné que le club n'a pas pu se faire rembourser par Uniformation, car les documents transmis en tant qu'ERFAN (attestation de présence quasi illisible) ne sont pas valides de leur point de vue. L'ERFAN lors du début de la certification Datadock, ne remplissait pas les critères : 6 sur 21 n'étaient pas conformes. Aussi dès le début de la formation pour Jérémy le club été mis en difficulté. Cette absence de référencement sur Datadock a obligé le club de rompre le contrat de professionnalisation de Jérémy DEZERE avant d'en faire un second, et par conséquent de payer Jérémy DEZERE sur un salaire hors contrat de pro.

Réponse de Christophe BODIN :

Concernant le Datadock, le club était parfaitement informé dès le début et Christophe l'a informé de la certification Datadock obtenue.

De plus, à la demande du club nous avons effectué des changements de dates afin que cela puisse être en adéquation avec le contrat de professionnalisation que le club voulait mettre en place. Jamais le club nous a alertés, durant la formation de Jérémy DEZERE, sur l'obligation que celui-ci devait rompre le contrat de professionnalisation. Concernant les attestations de présences, l'attestation de suivi de formation et le scan des présences avec signature de Jeremy DEZERE, celles-ci ont été envoyées au club.

Les démarches concernant la formation de Jeremy DEZERE ont été les mêmes qu'avec les autres stagiaires passant par l'ERFAN que ce soit avec Pôle Emploi, le CFA Sport-Animation des Pays de la Loire ou Uniformation (avant) et l'AFDAS maintenant.

La Ligue décide qu'un courrier en recommandé sera envoyé au club pour leur permettre d'échelonner leur dette.

Comité départemental 53

Le Vice Président Jean Christophe ROLLAND du comité départemental étant retenu par obligations professionnelles n'a pas pu être présent à cette réunion, il a donc demandé à Philippe SABOUREAU de représenter le département. Nous avons fait une entorse à la règle et avons accepté qu'il y participe.

A l'avenir, afin que chaque département soit représenté au Comité Directeur, il sera possible de se faire remplacer par un membre élu de son comité départemental, en cas d'absence du Président.

Atlantic Games – 2020 – Portugal

La Ligue décide d'envoyer une délégation ligérienne aux Atlantic Games qui auront lieu du 13 au 17 juillet 2020

L'équipe est composée de 8 nageurs (ses) + un encadrant

Le tarif par nageur est de 410 €

Coupe de France Natation Estivale + Critérium National

Un mail a été envoyé à chaque responsable de ligue présent à la coupe de France et Critérium afin de faire remonter à la commission fédérale les remarques éventuelles. Il sera tenu compte de celles-ci pour apporter des modifications au règlement sportif de natation estivale.

Concernant le choix des bassins pour l'organisation de la compétition nationale, et pour tenir compte de l'évolution en nombre de nageurs, il semble préférable qu'elle se déroule en bassin de 50 m de 8 couloirs ou éventuellement 6 ; mais également il est nécessaire que la ville qui accueille cette manifestation ait une capacité hôtelière suffisante."

Si l'on doit faire cette compétition en bassin de 50 m ; il faut faire une demande de bassin rapidement.

Remarque de J.F DENEUX : il craint que les clubs se désintéressent de cette compétition si elle se déroule dans un bassin de 50 m et dont le club n'a pas une activité estivale.

Joël PINEAU : La FFN veut redynamiser la natation estivale, et que comme pour toute finalité nationale il est plus pertinent de l'organiser en bassin de 50 M. Il rappelle que la Coupe de France dans son ancienne version était vouée à disparaître par manque d'équipes participantes. Il fallait faire évoluer la natation estivale.

Maîtres :

Patricia lance un appel aux clubs afin d'organiser les championnats régionaux été des Maîtres. A bon entendeur !

Date prochain Comité Directeur le 11 janvier 2020 à La Chataigneraie

Philippe LEBLOND
Secrétaire Général

Joël PINEAU
Président

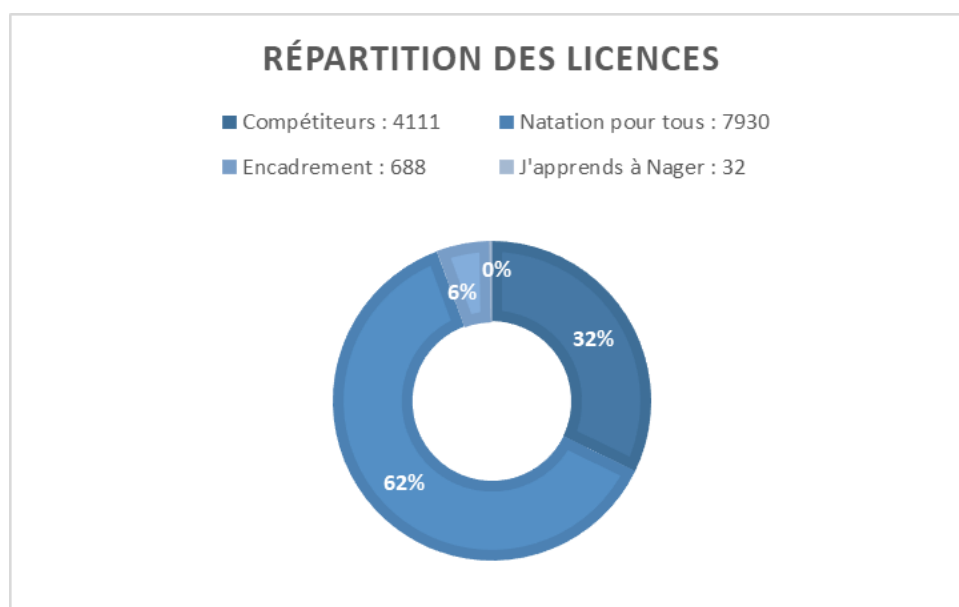
Bilan des licences au 27 Novembre 2019 (Comité directeur)

Les Comités départementaux :

DEPARTEMENTS	2018/2019	27/11/2019	DIFFERENTIEL 27/11/2018
LOIRE ATLANTIQUE	8 057	4 880	168 ▲
MAINE ET LOIRE	4 301	3 305	491 ▲
MAYENNE	1 554	1 300	26 ▲
SARTHE	2 051	1 825	641 ▲
VENDEE	1 762	1 451	179 ▲
TOTAL LIGUE	17 725	12 761	1 505 ▲

On peut observer sur ce tableau que tous les Départements sont en avance sur leurs nombres de licences de date à date. Par conséquent, d'un point de vue global, la ligue est en avance sur le temps de passage de la saison précédente.

La répartition des différentes activités :



Le Top 20 des clubs (au 27 Novembre 2019) :

CLUBS	NOMBRE DE LICENCES	DIFFERENTIEL 27/11/2018	2018/2019
1. ANGERS NATATION	1 129	557 ▲	1 310
2. CHOLET NATATION	738	39 ▼	822
3. SAINT SEBASTIEN NATATION	576	29 ▼	626
4. LEO LAGRANGE NATATION	558	10 ▼	657
5. ASPTT NANTES	490	267 ▲	451
6. STADE LAVAL	464	156 ▲	447
7. SAINT-NAZAIRE ATLANTIQUE NATATION	454	94 ▼	588
8. ASSOCIATION COUERON NATATION	417	36 ▼	451
9. LA ROCHE-SUR-YON NATATION	412	185 ▲	237
10. CN LE MANS	409	196 ▲	500
11. AS AVRILLE NATATION	356	188 ▼	548
12. AS BOUGUENAI REZE	331	251 ▲	322
13. CN BEAUPREAU	289	44 ▲	331
14. SAUMUR NATATION	271	26 ▲	348
15. SC ORVAULT	269	33 ▼	298
16. NANTES NATATION	246	74 ▼	1 485
17. SAINT-HERBLAIN NATATION	229	54 ▼	406
18. VSF LA FERTE-BERNARD	224	175 ▲	79
19. CHALLANS NATATION	222	130 ▲	235
- . US LA FLECHE	222	18 ▲	241

AIDES REGIONALES CLUBS LABELLISES SAISON 2019/2020

LABELS : ANIMATION – DEVELOPPEMENT - FORMATEUR

- Ristourne de 0.50 € sur les droits d'engagements Individuels.
- Sur présentation des factures ERFAN PDL et sous réserve du maintien de la labellisation :
Prise en charge par an de 2 stagiaires BF1 – 2 ou 3
- Sur présentation de justificatif prise en charge pour la natation de course des droits d'engagements du niveau N1 ou Championnats de catégories d'âge.
- Sur présentation de justificatif prise en charge pour la natation artistique des droits d'engagements du niveau N1 ou championnats de catégories d'âge.

LABELS : NATIONAL ET INTERNATIONAL

- Ristourne 0.50 € sur les droits d'engagements Individuels.
- Sur présentation des factures ERFAN PDL et sous réserve et du maintien de la labellisation :
Prise en charge par an : 2 stagiaires BF 1 – 2 ou 3

**CONDITIONS D ATTRIBUTIONS ET TARIFS REVISABLES ANNUELLEMENT
SUR DECISION DU COMITE DIRECTEUR**

**TOUTES CES AIDES SERONT ATTRIBUEES
SOUS RESERVE QUE LE CLUB SOIT A JOUR DE SES REGLEMENTS
AUPRES DE LA LIGUE, DE LA FFN, ET DE SON DEPARTEMENT.**